

<u>Procès-Verbal du Comité Directeur</u> du 02 Décembre 2020

Présents : A. Tournier-Lasserve - A. Bioret - P. Célestin - P. Chedeville - JP Lunel -

N. Muffragi - JM Pegain - P. Pisano - P. Bonnamy - A. Bonnamy

Excusés: D. Eisenstein - I. Ruscade - T. Chevot - M. Jacquemond - D. Brel - M. Boufarcha - M.

Alain- C.M. Girondin - S. Lemaire- P. Veyrat

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du mois de novembre 2020

- Situation de reprise après le confinement de novembre
- Stages Noël Jeunes
- Ecoles: Bilan Toussaint/ Printemps 2021
- Calendrier
- Situation Licenciés
- Trésorerie
- Questions/informations diverses

Le comité directeur s'est réuni en visio-conférence le 2 Décembre à 20h30.

Approbation du Procès-verbal du mois de novembre 2020

Sans remarque particulière, le procès-verbal du mois de novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

•Situation de reprise après le confinement de novembre :

La reprise a été réalisée suite à un mois d'arrêt lors du confinement de novembre. Tous les groupes ont repris en adaptant les séances au niveau des horaires du fait du couvre-feu de 20H00. Chacun a avancé d'une demi-heure les séances, ou éventuellement réduit un peu la durée de l'entrainement.

Les entraînements doivent être arrêtés dans les délais demandés par la ville, soit 19H30. L'athlétisme a la chance d'être un sport extérieur et peut encore pratiquer même si les conditions sont parfois un peu compliquées.

Stages de Noël Jeunes

Une réflexion a lieu sur l'éventualité de réaliser des stages pour les jeunes pendant les vacances de Noël, du fait de l'arrêt pendant les vacances de la toussaint et du mois de novembre.

Ces stages pourraient se dérouler dans la matinée lors des trois premiers jours des deux semaines de congés ; ce qui permettra d'avoir plus de chaleur et de lumière.

Après plusieurs interventions, la décision est prise de proposer des stages uniquement aux catégories des benjamins et des minimes. Un document d'inscription sera donné à chaque athlète du groupe pour valider définitivement la réalisation de ces regroupements, suivant les présences prévisionnelles des athlètes.

• Opérations avec les écoles

Les opérations avec les deux écoles de Montgeron ont été terminées après plusieurs semaines de découverte de l'athlétisme. Les directeurs nous ont fait part de leur contentement sur ce projet, et ont également signalé la qualité des séances organisées par Pierre Pisano. Certains jeunes ont également fait part de leur prochain souhait de venir pratiquer au sein du club.

Pour le printemps, les deux écoles sont encore favorables à continuer des séances avec d'autres classes des écoles.

Une école de Vigneux a aussi également contacté le club pour monter un projet du même type pour les mois d'avril, mai et juin. La demande sera étudiée pour voir la faisabilité des diverses écoles.

Il est important de pouvoir créer ce lien avec les écoles pour pouvoir récupérer des athlètes au sein du club.

Calendrier

La situation actuelle est difficile pour la réalisation des compétitions. Les différentes structures : Fédération, Ligue et comité départemental, essayent de monter des calendriers de compétitions pour la période après le 20 janvier, fin théorique des interdictions (suivant l'évolution de la crise sanitaire).

A ce jour, la FFA a déjà décalé de 15 jours les divers championnats de France sauf les championnats de France Elite à Miramas. Certains d'entre eux seront organisés avec moins de qualifiés, sur plus de jours, et dans des conditions très strictes pour la sécurité sanitaire.

Pour la ligue et le CD91, ils sont en cours de réflexion pour proposer des organisations pour toutes les diverses catégories. Il est difficile pour les entraineurs de motiver les athlètes, notamment de spécialités, sans avoir d'objectifs sportifs par la pratique des compétitions.

• Situation Licenciés

Le nombre des licenciés est encore faible car certains ont arrêté leur carrière ou certains n'ont pas encore repris. De plus, on constate que certains athlètes, notamment dans les catégories eveil athlétique et poussins, ont des dossiers incomplets par manque principalement de certificat médical.

Il est important, qu'au retour des vacances de fin d'année, toutes les personnes soient à jour de leurs dossiers.

• <u>Trésorerie</u>

Le club a obtenu une subvention de l'Agence Nationale du Sport via la Direction Régionale Jeunesse et Sport dans le cadre du plan de relance pour le poste d'agent de développement de Pierre Pisano. Cette subvention est de 12.000€ qui couvre une bonne partie du salaire. La situation budgétaire du club est correcte du fait des principaux sponsors qui ont continué à soutenir le club pour 2020 ; Pour 2021, cela sera peut-être plus difficile à les maintenir. La perte des licences 2021 amènera une diminution des recettes. Il faut espérer que les collectivités continueront à maintenir les mêmes subventions que l'an dernier, ce qu'il semble être le cas d'après les interventions des élus en visioconférence auprès des associations.

La séance est levée à 22h10. Le prochain comité directeur aura lieu début janvier 2021.